

**Arrêté fixant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2024

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 28 janvier 2009 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 18 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est constitué comme suit :

Président

Monsieur Renaud CRÉACH Rectorat de Lille (59)
Chef du service commun d'appui aux politiques pédagogiques et éducatives

Vice-présidente

Madame Marion THUILLIER Rectorat d'Amiens (80)
Attachée d'administration de l'État

Membres du jury

Madame Virginie BEREZOWSKI Collège Maurice Wajsfelner de Cuffies (02)
Personnel de direction

Madame Stéphanie BLONDEAU Collège Jean Racine de Château-Thierry (02)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Fabien CAHARD Lycée La Hotoie d'Amiens (80)
Attaché d'administration de l'État hors classe

Madame Sabine CARTON Rectorat d'Amiens (80)
Attachée d'administration de l'État

Madame Laëtitia CAZE Lycée Pierre Mendès-France de Péronne (80)
Attachée principale d'administration de l'État

Madame Emeline CHAMPNEUF DSDEN de l'Oise (60)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Jean-Michel COULOMBEL Rectorat d'Amiens (80)
Attaché principal d'administration de l'État

Monsieur Jérémy DECONYNCK Collège Jules Michelet de Beauvais (60)
Personnel de direction hors classe

Monsieur Simon DENIEUL <i>Personnel de direction</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Madame Rachel DESCHAMPS-MINEO <i>Personnel de direction</i>	Lycée François Truffaut de Beauvais (60)
Monsieur Olivier DUVAUX <i>Personnel de direction</i>	Collège Abel Didelet de Estrées-Saint-Denis (60)
Monsieur Mohamed EL JILALI <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Jean-Claude NSHIMIYIMANA <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Monsieur Jean-François PHAN <i>Personnel de direction</i>	Collège Rousseau de Creil (60)
Monsieur Sami RAMDANI <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Lycée Félix Faure de Beauvais (60)
Madame Sandrine RUHL <i>Personnel de direction</i>	Collège Louise Michel de Villeneuve-Saint-Germain (02)
Madame Anne VIEUX <i>Personnel de direction</i>	Collège Dolto de Lamorlay (60)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 23 novembre 2023

Pierre MOYA

